

Déclaration de bénéficiaire

Personne assurée

Prénom Date de naissance

Nom No AVS

État civil

Partenaire

Prénom Date de naissance

Nom No AVS

État civil

La personne assurée déclare par la présente qu'en cas de décès, le/la partenaire est bénéficiaire des prestations prévues par le règlement en vigueur de la Caisse de pension de SR Technics Switzerland.

Informations sur la clause bénéficiaire. Veuillez cocher ce qui convient:

- Nous vivons ensemble depuis le sans interruption, en ménage commun à l'adresse suivante:
Rue: NPA, lieu:
- La personne assurée soutient le/la partenaire de manière substantielle.
- La personne assurée et son/sa partenaire ont des enfants en commun.

Le droit à la prestation n'est contrôlé qu'au moment du décès

Informations / signatures

- Les parties ont pris connaissance du règlement de la Caisse de pension de SR Technics Switzerland et des conditions qui y sont précisées.
- Cette déclaration est à adresser à la Caisse de pension de SR Technics Switzerland du vivant de la personne assurée. Tout changement des rapports décrits par la présente doit être annoncé sans délai à la Caisse de pension de SR Technics Switzerland.

Lieu/date Signature de la personne assurée

Lieu/date Authentification officielle de la signature de la personne assurée

Lieu/date Signature du/de la partenaire (sans authentification officielle)

Caisse de pension SR Technics Switzerland

c/o Avadis Prévoyance SA, Zollstrasse 42, Case postale 1077, 8005 Zurich

T +41 58 585 76 76, F +41 58 585 29 00, srtechnics@avadis.ch, www.pk-srtechnics.ch